

# Nouveaux modes de détection et de prévention de la discrimination et accès au droit

Action de groupe et discrimination systémique ; algorithmes et préjugés ; réseaux sociaux et harcèlement (raciste, sexuel)

## Lundi 10 décembre 9h-17h30

Cnam, amphithéâtre Jean-Baptiste-Say, 292 rue Saint-Martin, Paris 3e

Entrée sur inscription gratuite : sylvie.ganne@lecnam.net

Sous l'égide du réseau **Trans Europe Experts**, **Axe Discriminations et droits fondamentaux**, de l'équipe pédagogique du droit du Cnam Paris (EPN 14) et de la chaire Droit du travail et droits de la personne et en association avec le laboratoire interdisciplinaire **Lise-Cnam-CNRS** (Axe Genre, droit et discriminations), il s'agit de revenir, par table ronde, sur trois questions d'actualité qui appréhendent le droit de la non-discrimination à travers les défis de l'accès au droit (détection, prévention des discriminations).

La première question touche l'action de groupe et un premier bilan de son application en France en matière de discriminations (domaine, cessation de manquement, portée de la discrimination collective cernée, preuve). En interrogeant des experts, des chercheurs et praticiens, il faudra voir si le dispositif mis en place permet d'appréhender la discrimination systémique, suscite des réactions des entreprises et des syndicats, pose des difficultés procédurales et concerne seulement certains critères discriminatoires.

La deuxième question de table ronde interroge la question des algorithmes introduits dans la justice prédictive, dans le fonctionnement des administrations publiques, des entreprises et de la justice. Quels risques en termes de préjugés dans les prises de décision avec l'avènement de ce nouvel outil ? Quelle différence avec les États-Unis et la justice prédictive en matière pénale ? En France, les préjugés peuvent-ils être introduits dans la mise en œuvre de l'intelligence artificielle qui peut fournir une aide à la décision aux juges civils et administratifs et à l'administration ? Quelles études en cours à l'étranger et en France, quels domaines, quels enjeux liés aux usages de ces algorithmes ? Quels défis liés à la transparence des décisions pour les entreprises et les administrations publiques ?

Enfin une troisième table ronde traite de l'incidence de l'accès au droit depuis l'intervention massive des réseaux sociaux pour dénoncer le harcèlement sexuel au travail. Lorsque le droit est mobilisé, le contentieux (harcèlement sexuel) dans le secteur public et privé est-il de même nature ? Quelles réactions des institutions ou entreprises et quels liens avec la non-discrimination ? Quels métiers et secteurs d'activité touchés ? Quelles preuves du harcèlement discriminatoire (sexuel ou raciste) ? Quels modes de prévention en matière de santé au travail et quel rôle éventuel des mesures de diversité et de promotion de l'égalité au travail ?

#### **PROGRAMME**

9h30-9h40 - Ouverture de la journée

Marie Mercat-Bruns, copilote Axe genre, droits et discriminations Lise, responsable pôle Discriminations et Droits fondamentaux, Trans Europe Experts (TEE)

9h40-9h50 - Présentation de TEE

**Sophie Robin-Olivier,** professeur, École de droit, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, **Fabienne Jault**, professeur, Université Saint-Quentin-en-Yvelines, présidentes de TEE

9h50-10h20 - Propos introductif sur le droit de la discrimination, sa mobilisation et sa dimension européenne

Michel Miné, professeur du Cnam, chaire Droit du travail et droits de la personne

# 10h20-12h - TABLE RONDE 1 Mise en œuvre de l'action de groupe et la discrimination systémique ; retours d'expérience et pratiques

Animée par Marie-Françoise Clavel Fauquenot, directrice de l'information juridique sociale, AEF Info

10h30-10h40 - Discrimination: regard sur le contentieux en pratique et la nature de la discrimination systémique

Emmanuelle Boussard Verrecchia, avocate à la Cour, spécialiste en droit du travail, qualification discrimination

10h40-10h50 - Discrimination : regard sur le contentieux des contrôles d'identité en pratique et la nature de la discrimination systémique

Slim Ben Achour, avocat à la Cour, spécialiste en droit du travail, qualification discrimination

10h50-11h - Position de l'institution sur l'action de groupe et l'apport d'une grille de lecture systémique

Sophie Latraverse, directrice du secrétariat général, défenseur des droits

11h-11h10 - L'usage de l'action de groupe et l'expérience plus générale des plaignants en audience

Liora Israël, maître de Sociologie, École des hautes études en sciences sociales

11h10-12h - Croisement des perspectives pratiques et critiques - Questions de l'auditoire

12h-13h30 - Déjeuner libre

# 13h30-15h15 - TABLE RONDE 2 Algorithme et préjugés

Animée par Jérôme Porta, professeur de droit, Université de Bordeaux, Comptrasec umr 5114

13h35-13h45 - Les algorithmes : quels enjeux sociologiques liés aux nouveaux modes d'aide à la décision et quels usages de ces algorithmes ?

Isabelle Berrebi-Hoffmann, chercheure CNRS, Lise-Cnam-CNRS

13h45-13h55 - Quels impacts du logiciel Compas aux Etats-Unis sur les préjugés et la justice prédictive en matière pénale ? (en anglais/interprétation)

Julia Dressel, ingénieure, Apple

13h55-14h10 - Le livre blanc sur les enjeux éthiques de la justice prédictive en France

Théo Sentis, juriste, ancien membre de la Clinique du droit, École de droit de Sciences Po

14h10-14h20 - Quelles incidences en matière civile de l'usage des algorithmes sur le profilage des consommateurs ?

Pierre Chellet, juriste, auteur d'une étude de fin de diplôme de l'École de droit de Sciences Po

14h20-14h30 - Quels enjeux, en termes de préjugés, des algorithmes comme aide à la décision administrative et quels usages du juge administratif?

Lucie Cluzel, professeure, Université de Nanterre, CRDP, Cersa-CNRS

14h30-14h40 - Qu'est-ce qu'un développement responsable de l'IA? Les algorithmes : reflets de nos biais quotidiens ?

Ludovic Péran, Public Policy Manager, Google France

14h40-15h15 - Croisement des perspectives pratiques et critiques - Questions de l'auditoire

15h15-15h30 - Pause

# 15h30-17h15 - TABLE RONDE 3 Réseaux sociaux et harcèlement discriminatoire (sexuel, raciste)

Animée par Marie Mercat-Bruns, responsable du pôle Discrimination et droits fondamentaux TEE

15h30-15h35 - Le harcèlement raciste et les enjeux de sa prévention

15h35-15h45 - Incidence des dénonciations sur les réseaux sociaux, expériences du contentieux dans l'entreprise, portée et diversité éventuelle des sanctions

Maude Beckers, avocate à la Cour, spécialiste en droit social, qualification spécifique en droit de la discrimination au travail

15h45-15h55 - Incidences des dénonciations sur les réseaux sociaux, particularité du contentieux administratif et la prise en compte des risques dans certains métiers de l'administration

Christelle Mazza, avocate en droit administratif

15h55-16h05 - Prévention en matière de sécurité et santé au travail au niveau national et européen, la dignité au travail, comparaison avec la non-discrimination et dimensions psy-sociales du harcèlement

Loïc Lerouge, chargé de recherche au CNRS, Comptrasec UMR 5114 CNRS-Université de Bordeaux

16h05-16h15 - Les études sur le harcèlement sexiste ou raciste au travail et les actions du Défenseur des droits en matière de promotion de l'égalité

Nicolas Kanhonou, directeur, promotion de l'Egalité et l'accès au droit, Défenseur des droits

16h15-16h25 - Quels outils concrets de la diversité dans les entreprises appréhendent la question du harcèlement sexuel et sexiste ?

Marie Peyronnet, doctorante, Université de Bordeaux

16h25-16h35 - Impact des dénonciations sur les réseaux sociaux, bilan du contentieux aujourd'hui et orientation des stratégies de l'association dans l'avenir

Marilyn Baldeck, déléguée générale de l'Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail (AVFT)

17h15 - Discussion sur les perspectives croisées - Questions de l'auditoire

17h15 - Clôture de la journée - **Frédérique Pigeyre**, professeure du Cnam, chaire Genre, mixité et égalité Femmes/Hommes de l'école à l'entreprise

## **BIOGRAPHIES**

Marilyn Baldeck: déléguée générale de l'Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail (AVFT). Ouvrage: Fonctionnaires: comment réagir face au harcèlement moral ou sexuel? (éd. du Papyrus, 2008)

Maude Beckers: spécialiste en droit du travail, qualification spécifique en droit des discriminations au travail. Elle assure exclusivement la défense des salarié.es, et intervient particulièrement dans des dossiers de harcèlement sexuel aussi bien devant les juridictions pénales contre l'auteur du harcèlement que devant les juridictions sociales, pour engager la responsabilité de l'employeur. Elle plaide régulièrement aux côtés de l'AVFT dans des affaires où intervient régulièrement le Défenseur des droits. Slim Ben Achour: avocat au Barreau de Paris, spécialiste en droit du travail, qualification discrimination, titulaire du certificat de spécialisation en droit du travail et de la qualification spécifique Discrimination. Il a été particulièrement investi dans le traitement des discriminations (fondé sur l'origine notamment) et a mené l'action contentieuse en matière de contrôles d'identité discriminatoires.

Isabelle Berrebi-Hoffmann: sociologue des organisations et du travail, chercheure CNRS au Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique (Lise-Cnam-CNRS). Ses dernières enquêtes ont été menées dans l'éco-système de recherche et start-ups du grand Boston, où elle s'est interessée à l'émergence des ethic initiatives sur l'intelligence artificielle, initiées notamment par le MITMedialab et l'université de Harvard. Parmi ses dernières publications: Politiques de l'intime- Des utopies sociales d'hier aux mondes du travail d'aujourd'hui (dir.) (La Découverte, 2016, 1e édition 2009), Makers - Enquête sur les laboratoires du changement social, avec MC. Bureau et M. Lallement (Seuil, 2018).

**Emmanuelle Boussard-Verrecchia**: avocate au Barreau de Paris, spécialiste en droit du travail, qualification discrimination, titulaire du certificat de spécialisation en droit du travail et de la qualification spécifique Discrimination. Assurant la défense des salariés et des organisations syndicales de travailleurs, particulièrement investie dans le traitement de la discrimination spécifique des femmes dans les rapports de travail, elle conjugue approche judiciaire et conseils aux organisations syndicales. Elle est membre du syndicat des avocats de France.

Pierre Chellet: diplômé du master droit économique de l'École de droit de Sciences Po (2018) et poursuit actuellement sa formation au Collège d'Europe (Bruges) où il étudie plus particulièrement le droit européen.

Marie-Françoise Clavel Fauquenot : juriste en droit social, a été rédactrice en chef adjointe de *Liaisons sociales*, chargée des Numéros juridiques. Elle est actuellement directrice de l'information juridique à AEF Info.

**Lucie Cluzel-Metayer**: professeure de droit public à l'Université de Paris-Nanterre. Ses recherches portent principalement sur les mutations de l'administration et du droit administratif provoquées par les technologies numériques.

**Julia Dressel**: ingénieure informaticienne chez Apple. Pendant ses études à Dartmouth College, elle s'est intéressée aux rapports entre la technologie et les biais cognitifs et a mené une recherche sur COMPAS, un algorithme qui sert la justice prédictive en matière pénale aux États-Unis. Cette étude a reçu un écho médiatique international, révélant que COMPAS produit les mêmes biais racistes et faiblesses, en termes de précisions, que les prédictions des personnes humaines.

**Liora Israël**: maîtresse de sociologie à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (Paris). Ancienne élève de l'ENS Cachan, agrégée de sciences sociales. Spécialiste de sociologie du droit et de la justice, elle a en particulier travaillé sur les relations entre droit et politique, la formation au droit des élites ou encore le traitement judiciaire des discriminations. Publication récente:, *Legal training and the reshaping of French elite. Lessons from an ethnography of law classes in two French elite education institutions* (avec Vanneuville, Rachel), Journal of Education and Work (Taylor & Francis, n°2-2017, pp. 156-167).

Nicolas Kanhonou: ancien élève de l'École nationale d'administration, il est depuis juin 2018 directeur de la promotion de l'égalité et de l'accès aux droits du Défenseur des droits. Il a auparavant exercé diverses fonctions au sein de la Mairie de Paris, avant de rejoindre l'inspection générale des affaires sociales. Il était, jusqu'à juin 2018, secrétaire général adjoint du Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie.

**Sophie Latraverse**: membre du barreau du Québec, expert pour la France du réseau européen des experts juridiques en matière de non-discrimination, elle a contribué depuis 2000 à la création de l'autorité française de lutte contre les discriminations, la Halde, et assure aujourd'hui la coordination juridique au sien du Défenseur des droits.

Loïc Lerouge: chargé de recherche au CNRS, docteur en droit privé obtenu à la Faculté de droit et des sciences politiques de Nantes, titulaire de l'habilitation à diriger des recherches (HDR) obtenue à l'Université de Bordeaux. Membre du Centre de droit comparé du travail et de la sécurité sociale (Comptrasec), Université de Bordeaux - CNRS, UMR 5114. Responsable de l'axe Santé physique et mentale des travailleurs et des personnes du laboratoire Comptrasec. Chercheur dans le champ du droit comparé des risques psychosociaux au travail, du harcèlement au travail, il a publié de nombreux articles et ouvrages sur ces sujets http://comptrasec.u-bordeaux.fr/les-membres/lo-c-lerouge.

Christelle Mazza: avocat au Barreau de Paris, elle est spécialisée en droit de la fonction publique et plus particulièrement dans la gestion des ressources humaines, la souffrance au travail, la lutte contre les discriminations, les lanceurs d'alerte et le harcèlement moral et sexuel dans le service public y compris au prisme du droit pénal. Auteur de plusieurs ouvrages sur ces sujets, elle intervient au soutien des agents publics dans leurs litiges contre l'État employeur.

Marie Mercat-Bruns: maîtresse de conférences en droit privé, HDR au Lise-Cnam-CNRS, copilote de l'Axe droit, genre et discriminations, professeure affiliée à l'École de droit de Sciences Po. Responsable du Pôle discriminations et droits fondamentaux à Trans Europe Experts. Elle a mené des travaux sur l'émergence d'une nouvelle discipline du droit de la non-discrimination et l'incidence des discriminations en droit du travail et en droit des personnes dans une perspective comparée. Conférencière à l'Académie de droit européen (ERA). Derniers ouvrages: Enforcement and Effectiveness of Antidiscrimination Law (avec D. Oppenheimer, C Sartorius) (Springer, 2018), Discriminations en droit du travail: dialogue avec la doctrine américaine (Dalloz 2013), Discrimination at work: comparing European, French and American Law (UC Press, 2016) (accès gratuit: http://dx.doi.org/10.1525/luminos.11)

Michel Miné: professeur du Cnam, chaire Droit du travail et droits de la personne, Lise-Cnam-Cnrs (axe Travail), après une longue expérience à l'inspection du Travail (ancien directeur du Travail). Conférencier à l'Académie de droit européen (ERA, Trèves), notamment sur le droit européen de la discrimination. Expert auprès des pouvoirs publics et des partenaires sociaux et formateur des différents acteurs de l'action contre les discriminations dans l'emploi. Auteur de: *Droit des discriminations dans l'emploi et le travail* (préface de Jean-Yves Frouin, président de la chambre sociale de la Cour de cassation et postface de Jacques Toubon, Défenseur des droits) (Éd. Larcier, 2016, 852 p.), http://lise-cnrs.cnam.fr/le-laboratoire/les-membres-du-lise/michel-mine-625215.kjsp

**Ludovic Péran** : est responsable des relations institutionnelles et des politiques publiques liées à l'intelligence artificielle chez Google France. Il est membre du groupe d'experts de l'OCDE sur l'IA et siège au conseil d'administration de Renaissance numérique. Il est diplômé de l'ESCP et de l'École d'économie de Paris.

Marie Peyronnet : doctorante en droit à l'université de Bordeaux (COMPTRASEC). Elle a réalisé une thèse sous la direction de Christophe Radé : *La diversité : étude en droit du travail*, qui sera soutenue le 4 décembre 2018.

**Frédérique Pigeyre** : diplômée de l'ESCP, docteure en sociologie du travail et professeure en sciences de gestion, elle s'est toujours intéressée à la question de l'égalité entre femmes et hommes depuis sa thèse qui portait sur la socialisation différentielle des garçons et des filles dans les grandes écoles.

Jérôme Porta: professeur de droit. Ses recherches portent essentiellement sur les questions de droit social européen, d'égalité et de lutte contre les discriminations et plus généralement sur le droit du travail. Il a une appétence pour les questions liées au pluralisme juridique et à la comparaison des droits. Il s'intéresse aussi aux problématiques interdisciplinaires et de ce fait à la théorie du droit. **Théo Sentis**: diplômé du master de Contentieux économique et arbitrage de l'École de droit de Sciences Po Paris. S'orientant vers une carrière d'avocat, il s'intéresse aux grandes mutations auxquelles devra faire face cette profession dans les années à venir. Sa participation au programme de la clinique et l'élaboration de ce livre blanc ont été l'occasion d'approfondir sa réflexion, en s'interrogeant sur les risques et les opportunités induits par le recours d'outils d'aide à la décision dans le milieu judiciaire.